l'Auxiliaire BTP

ASSURANCE AUTO

Que vous soyez professionnel ou particulier, l'assurance Auto de L'Auxiliaire BTP se veut au plus près de vos besoins.
Vous utilisez votre véhicule pour exercer votre activité, vos loisirs, pour vous rendre sur votre lieu de travail...

1 MOIS OFFERT POUR TOUS LES NOUVEAUX CLIENTS
DANS LA LIMITE DE 80 € *

LES FORMULES ET GARANTIES

Nos assurances Auto se déclinent en 3 formules **(Tiers mini, Tiers maxi, Tous risques)**, afin de vous assurer au plus juste de vos besoins et de votre budget.

LES OPTIONS DE VOTRE CONTRAT

- ASSISTANCE PANNE 0 KM
- VÉHICULE DE REMPLACEMENT +
- INDEMNISATION + (TOUS RISQUES)
- DÉFENSE JURIDIQUE

LES PLUS

Assistance 24/24h et 7/7j

Incluse dans votre contrat quelle que soit la formule choisie, pour résoudre les difficultés rencontrées au cours de vos déplacements avec le véhicule assuré.

Spécial Pros

Des garanties innovantes incluses dans les formules Tiers Maxi et Tous Risques.

Dans le cadre des garanties Contenu professionnel et Aménagements professionnels et accessoires hors série, vos marchandises et matériels professionnels, vos effets personnels transportés à l'intérieur du véhicule ainsi que les aménagements spécifiques de votre véhicule sont garantis.

La garantie Dommages corporels du conducteur

Incluse dans toutes nos formules, cette garantie permet au conducteur assuré de bénéficier d'un capital d'invalidité permanente** jusqu'à 1 million d'euros en cas d'accident garanti. La garantie premier secours permet au conducteur de bénéficier d'une avance de 3 100 € en cas de blessures entraînant une hospitalisation supérieure à 20 jours ou en cas de décès.

Vous parcourez moins de 8 000 km par an ?

Profitez alors d'un tarif spécial sur votre contrat Auto. Renseignez-vous !

*Offre soumise à conditions - valable jusqu'au 31/12/2025
**Si le taux d'invalidité permanente est strictement supérieur à 10%

l'Auxiliaire BTP

ASSURANCE HABITATION

Votre habitation, c'est votre lieu de vie, votre patrimoine : vous devez le protéger.
Que vous soyez propriétaire ou locataire, le contrat Multirisque Habitation de L'Auxiliaire BTP répond à vos besoins.

1 MOIS OFFERT POUR TOUS LES NOUVEAUX CLIENTS
DANS LA LIMITE DE 50 € *

ASSUR SCO À 1 €
À LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT MRH

LES FORMULES ET GARANTIES

Propriétaire ou locataire, habitant un appartement ou une maison, l'offre d'assurance Habitation de L'Auxiliaire BTP vous apporte les garanties nécessaires à votre protection. Choisissez parmi 3 formules de garanties, **Essentiel, Confort, Optimal,** de l'indispensable au tout compris.

LES OPTIONS DE VOTRE CONTRAT

- **DÉFENSE JURIDIQUE FAMILIALE**
- **CADRE DE VIE**

LES PLUS

Garantie rééquipement à neuf illimitée

Votre habitation, votre mobilier, l'ensemble de vos appareils électriques et électroniques, vos vêtements, vos livres, sont remplacés à neuf sans aucune vétusté, dans le cadre de la formule Optimal.

Garantie des biens professionnels

Votre matériel professionnel (ordinateur, tablette,...) se trouvant dans votre habitation est assuré (formules Optimal et Confort).

Prise en charge des mensualités de prêts immobiliers

Si le logement pour lequel vous avez souscrit ce contrat est momentanément inhabitable en raison de dommages garantis trop importants, nous vous remboursons vos mensualités au titre des formules Confort (1 an) et Optimal (2 ans).

Vol des documents administratifs

Si votre passeport, permis de conduire, carte grise... sont dérobés à l'occasion d'un vol garanti, nous prenons en charge les frais de reconstitution de ces documents.

*Offre soumise à conditions - valable jusqu'au 31/12/2025

L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA. Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE 6512 Z - www.auxiliaire.fr - 04 72 74 52 52 - auxiliaire@auxiliaire.fr

Contrat Habitation assuré par Protec BTP - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le code des assurances, au capital de 28 140 200 euros entièrement versé 411 360 472 RCS Paris.
N° de TVA intracommunautaire : FR 92 411 360 472
Siège Social : 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 Paris Cedex 15.

Document publicitaire sans valeur contractuelle - Ne pas jeter sur la voie publique - ©Envato Pty Ltd. - ADEME FR325390_03IUSC - Réf : 33_PROTEC_MRH AUTO / 04.2025

FEUILLET BAC DE TRI